HDM AUDIT
Société de Commissaire aux Comptes

29, rue Gabriel de Kervéguen – BP 40153
97492 SAINTE CLOTILDE CEDEX

TALENZ AUDIT
Société de Commissaire aux Comptes

62, Rue de la Chaussée d'Antin
75009 PARIS

SAPMER SA

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 4 876 548 EUROS

-=-=-=-=-=-=-

SIEGE SOCIAL : Darse de Pêche – Magasin 10

97420 LE PORT

-=-=-=-=-=-=-

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2025

-=-=-=-=-=-=-

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2025

-=-=-=-=-=-=-=-

Aux Actionnaires de la société SAPMER,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **SAPMER S.A.** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé au paragraphe 1.19 « Jugements et estimations comptables significatifs » de l'annexe sur le principe de de continuité d'exploitation retenu par le Groupe.

Justification de nos appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Les modalités de dépréciation des immobilisations corporelles sont précisées en note 1.5 de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par le Groupe et vérifié son application.

- La note 2.6 aux états financiers indique les opérations comptabilisées dans le poste « autres charges / produits opérationnels ». Nous avons porté une attention particulière au caractère approprié de la position retenue par la Direction pour le classement de ces opérations et nous nous sommes assurés que l'annexe en donne une information pertinente.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évaluent si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, ils collectent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Ils sont responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Sainte-Clotilde et à Lyon, le 04 mai 2026

Les Commissaires aux comptes

HDM AUDIT

Jocelyne ATIVE,
Commissaire aux Comptes
Associée.

TALENZ AUDIT SAS

Frédéric CHEVALLIER,
Commissaire aux Comptes
Associé.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

En milliers d'€	Note	2025	2024
Chiffre d'affaires	2.1	93 901	102 689
Production stockée		4 204	-267
Autres produits de l'activité		1 798	1 252
Production		**99 904**	**103 674**
Achats consommés		-27 029	-31 271
Autres achats et charges externes	2.2	-20 904	-21 880
Charges de personnel (y.c. participation des salariés)	2.3	-33 729	-34 034
Impôts et taxes		-6 365	-7 156
Autres produits et charges d'exploitation	2.2	-2 824	-1 353
EBITDA*		**9 052**	**7 980**
Dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs		-30 229	-7 121
Résultat operationnel courant		**-21 176**	**859**
Autres charges / produits opérationnels	2.6	-781	-1 286
Résultat opérationnel		**-21 957**	**-426**
Coût de l'endettement financier net		-2 121	-2 488
Autres produits et charges financiers		-591	487
Résultat financier	2.4	**-2 713**	**-2 001**
Résultat net des activités abandonnées		0	0
Résultat avant impôts sur les bénéfices		**-24 670**	**-2 428**
Impôts sur les résultats	2.5	6 320	1 921
Quote- part dans le résultat des entreprises associées		87	-369
Résultat net de l'ensemble consolidé		**-18 262**	**-876**
Revenant :			
Aux actionnaires de la société mère		-18 262	-876
Aux participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Résultat par action	4.2	-3,07	-0,18
Résultat dilué par action	4.2	-3,07	-0,18
Nombre moyen d'actions ordinaires	4.2	5 943 084	4 878 105
Nombre dilué moyen d'actions ordinaires	4.2	5 943 084	4 878 105
ETAT DU RESULTAT GLOBAL			
Résultat net de l'exercice		**-18 262**	-876
Ecarts de conversion		-87	-4
Autres variations		180	233
Effet d'impôt sur les autres éléments du résultat global		0	
Autres éléments du résultat global de la période après impôts		**93**	229
Résultat global total de la période		**-18 169**	-646
Revenant :			
Aux actionnaires de la société mère		-18 169	-646
Aux participations ne donnant pas le contrôle		0	0

COMPTES CONSOLIDES JOINTS AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les notes 1 à 5 font partie intégrante des états financiers consolidés.

[1] EBITDA : résultat opérationnel avant dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs.

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

En milliers d'€	Note	2025	2024
Immobilisations corporelles	3.1	57 385	79 808
Goodwills		0	0
Immobilisations incorporelles	3.2	347	430
Participation dans des entreprises associées		0	0
Actifs financiers créances clients et autres créances		1 574	1 301
Impôts différés	3.12	0	0
Instruments financiers dérivés		0	0
Total actif non courant		**59 305**	**81 538**
Stocks	3.3	20 014	15 758
Créances clients et comptes rattachés	34	12 266	22 608
Autres créances	3.5	4 093	4 570
Etat - impôts sur les bénéfices à recevoir		54	98
Instruments financiers dérivés		0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.6	4 640	4 691
Total actif courant		**41 068**	**47 725**
Actifs non courants détenus en vue de la vente		0	2 002
Total actif		**100 373**	**131 265**
Capital social		4 877	4 358
Ecart de conversion		-409	-322
Résultats non distribués		20 192	33 792
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère		**24 659**	**37 829**
Participations ne donnant pas le contrôle		1	1
Total capitaux propres		**24 660**	**37 829**
Emprunts et dettes financières	3.7	32 170	41 872
Instruments financiers dérivés		0	0
Impôts différés	3.12	6 548	13 065
Provisions pour engagement de retraite	3.1	1 156	1 228
Provisions pour autres passifs	3.11	826	1 230
Autres dettes non courantes	3.8	999	1 116
Total passif non courant		**41 699**	**58 511**
Emprunts et dettes financières	3.7	9 653	3 718
Autres dettes financières	3.9	1 560	0
Provisions pour autres passifs	3.11	846	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		12 152	16 691
Etat-impôts sur les bénéfices à payer		183	166
Autres dettes d'exploitation	3.8	9 619	13 117
Total passif courant		**34 014**	**33 691**
Passif non courants détenus en vue de la vente		0	1 234
Total passif		**100 373**	**131 265**

COMPTES CONSOLIDES JOINTS AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les notes 1 à 5 font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

En milliers d'€	Note	2025	2024
Résultat net avant impôt sur les benefices		-24 670	-2 428
Dotations nettes aux amortissements et provisions		30 688	-5 219
Gains et pertes liés aux variations de juste valeur		0	0
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		0	0
Plus et moins values de cession		184	10 297
Autres variations sans incidences sur la trésorerie		-853	-2 139
Neutralisation d'abandon de créances		0	1 923
Impôts versés		-199	1 429
Capacité d'autofinancement		**5 150**	**3 864**
Incidence de la variation BFR		**365**	-7 139
Coût de l'endettement financier	2.4	2 825	3 239
Flux net de trésorerie généré par l'activité		**8 341**	**-36**
Acquisition immos corporelles	3.1	-7 271	-6 794
Acquisition immos incorporelles	3.2	-14	0
Acquisition immos financières			0
Cession d'immos corp et incorp		2 058	8 420
Tréso.nette /acquisitions & cessions de filiales / variation de périmètre			0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		**-5 227**	**1 625**
Augmentation de capital		5 000	15 050
Dividendes versés /reçus			0
Dividendes versés aux minoritaires			0
Apport investisseurs		-188	-1 001
Encaissements provenant d'emprunts	3.7	0	1 923
Variation des autres dettes financières	3.7	-353	0
Remboursement d'emprunts	3.7	-4 559	-9 488
Abandon de créances à caractère financier		0	-1 923
Intérêts financiers nets versés		-3 064	-3 259
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-3 164	**1 301**
Incidences des variations de taux de change		0	0
VARIATION DE TRESORERIE		-51	2 890
Trésorerie à l'ouverture		4 691	1 800
Trésorerie à la clôture		4 640	4 691

COMPTES CONSOLIDES JOINTS AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les notes 1 à 5 font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

En milliers d'€	Note	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère				Participations ne donnant pas le contrôle	Total Capitaux propres
		Capital social	Autres Réserves	Ecarts de conversions	Résultats non distribués		
Au 1er janvier 2024		2 799	6 762	-318	14 182	3	23 425
Ecarts de conversion		0	0	-4	0	0	-4
Gains et pertes actuariels		0	0	0	233	0	233
Total des produits / charges comptabilisés directement en capitaux propres		0	0	-4	233	0	229
Résultat net		0	0	0	-876	0	-875
Total des produits comptabilisés		0	0	-4	-642	0	-646
Autres variations		0	0	0	0	0	0
Variation liée ifrs 16		0	0	0	0	0	0
Effet des options de souscriptions		0	0	0	0	0	0
Augmentation de capital		1 560	13 490	0	0	0	15 050
Dividendes versés		0	0	0	0	0	0
Au 31 décembre 2024		**4 358**	**20 252**	**-322**	**13 540**	**3**	**37 829**
Au 1er janvier 2025		**4 358**	**20 252**	**-322**	**13 540**	**3**	**37 829**
Ecarts de conversion		0	0	-87	0	0	-87
Gains et pertes actuariels		0	0	0	180	0	180
Total des produits / charges comptabilisés directement en capitaux propres		0	0	-87	180	0	93
Résultat net		0	0	0	-18 262	0	-18 262
Total des produits comptabilisés		0	0	-87	-18 082	0	-18 169
Autres variations		0	0	0	0	0	0
Variation liée ifrs 16		0	0	0	0	0	0
Effet des options de souscriptions		0	0	0	0	0	0
Augmentation de capital		519	4 481	0	0	0	5 000
Dividendes versés		0	0	0	0	0	0
Au 31 décembre 2025		**4 878**	**24 733**	**-410**	**-4 542**	**3**	**24 660**

COMPTES CONSOLIDES JOINTS AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Dans l'ensemble des états financiers et annexes, les montants sont indiqués en milliers d'euros (K€) et les différences de ± 1 K€ sont dues aux arrondis.

Les états financiers consolidés comprennent la société Sapmer et ses filiales, l'ensemble étant désigné comme « le Groupe ».

Sapmer est domiciliée à La Réunion et son siège social est sis Darse de pêche 97 420 Le Port.

Sapmer est l'opérateur historique de la grande pêche dans les eaux des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) au départ de l'Ile de la Réunion. Créée en 1947, Sapmer opère au 31 décembre 2025 une flottille de 8 navires de pêche : quatre palangriers congélateurs pour la pêche à la légine, un chalutier caseyeur congélateur pour la pêche à la langouste et trois thoniers senneurs surgélateurs (surgélation à bord à -40°C) pour la pêche au thon (Albacore et Listao) dans l'océan Indien.

La norme IFRS16 est appliquée pour les contrats de location de nos chambres froides et bureaux de la Réunion et pour tous les matériels en location longue durée d'une valeur supérieure à 5 K€.
La location d'un entrepôt et de nos bureaux des Seychelles et de Maurice a également été retraitée selon la norme IFRS16.

Ces états financiers ont été arrêtés le 27 avril 2026 par le conseil d'administration.

1. RESUME DES PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables employées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

1.1. BASE DE PREPARATION

Principes comptables
Les états financiers consolidés sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne et les normes IFRS telles que publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2025.

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des navires pour lesquels la valeur comptable a été remise à sa « juste valeur » au 1er janvier 2007.

La comptabilisation du chiffre d'affaires est constatée lors du transfert du bien au client conformément à la norme IFRS 15.

La préparation des états financiers en conformité avec le référentiel IFRS suppose l'utilisation de jugements et d'estimations comptables significatifs. Il suppose que la direction établisse des estimations et des hypothèses concernant les procédures d'application de méthodes comptables du groupe. Les domaines impliquant un degré plus élevé de jugement et de complexité, ou les domaines où les hypothèses et estimations sont significatives par rapport aux comptes consolidés sont décrits dans la note 1.18.

1.2. EVOLUTION DES NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRETATIONS

Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire en 2025.

Les nouveaux textes IFRS pour International Financial Reporting Standards d'application obligatoire à partir du 1er janvier 2025 n'ont pas d'impact sur la présentation des comptes du Groupe.

Le Groupe n'a pas choisi d'appliquer par anticipation des normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2025.

Les incidences post-clôture seront décrites dans la note 4.3.

1.3. CONSOLIDATION

Filiales
Les sociétés dans lesquelles le Groupe, directement ou indirectement, contrôle plus de la moitié des droits de vote ou a le pouvoir d'exercer le contrôle sur les opérations, sont consolidées par intégration globale. Sont ainsi incluses dans le périmètre de consolidation toutes les sociétés dont la société Sapmer détient directement ou indirectement 20% des droits de vote au 31 décembre 2025.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles ne sont plus consolidées à partir de la date où le contrôle cesse. La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'achat de sociétés par le Groupe.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées, notamment les créances, dettes, produits et charges entre les sociétés du Groupe ainsi que les profits internes inclus dans les stocks et les plus ou moins-values réalisées sur des opérations de cession d'immobilisations entre des sociétés du Groupe.

La liste des sociétés du Groupe figure en note 5. La date de clôture annuelle des états financiers individuels est le 31 décembre ou 30 juin.

1.4. MODALITES DE CONSOLIDATION

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Méthodes de consolidation
La méthode utilisée est l'intégration globale. Pour la filiale sous contrôle conjoint, la méthode de mise en équivalence est utilisée.

Méthode de conversion
Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des sociétés du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »).
Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société.

Les comptes des sociétés étrangères, dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro, sont convertis selon les principes suivants :

- Les postes de bilan sont convertis au taux de clôture à l'exception des capitaux propres pour lesquels sont appliqués les cours historiques ;
- Les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen de l'exercice ;
- Les différences de conversion sont portées directement dans les capitaux propres dans la rubrique « Ecarts de conversion ».

Les écarts d'acquisition d'une société étrangère sont convertis au taux de clôture.

Les opérations en monnaie étrangère sont comptabilisées au taux de change de la date d'opération.

Les gains ou les pertes résultant du règlement de ces transactions et de la conversion des créances et dettes commerciales en monnaie étrangère au taux en vigueur à la date de clôture, sont appréhendés dans le compte de résultat sur la ligne « EBITDA ».

Les gains et pertes résultant de la conversion des opérations financières sont quant à eux sur la ligne « résultat financier ».

Les cours utilisés sont indiqués dans le tableau ci-après :

	Cours au 31/12/2025	Cours moyen de l'exercice
Roupie mauricienne (MUR)	55.0316	52.7407
Dollar US (USD)	1.1750	1.1300

Les différences de change ayant trait à un élément monétaire qui fait en substance partie intégrante de l'investissement net d'une entreprise dans une entreprise étrangère consolidée sont inscrites dans les capitaux propres consolidés, nettes d'effet d'impôt sur le résultat si applicable, jusqu'à la cession ou à la liquidation de cet investissement net.

Au 31 décembre 2025, le Groupe a pour monnaie fonctionnelle l'euro ; un écart de conversion de -409 K€ a été comptabilisé dans ses comptes. Cet écart de conversion est généré par la mise en équivalence d'une des entités du périmètre du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est la roupie mauricienne.

Ecarts d'acquisition :
Si le prix d'acquisition d'une entreprise diffère de la quote-part de capitaux propres correspondant, l'écart de première consolidation est analysé et ventilé dans les postes du bilan appropriés.

L'écart entre la valeur des titres acquis et la juste valeur de la quote-part d'actif net identifié à la date de prise de participation est porté à l'actif du bilan sous la rubrique « écart d'acquisition ».

Pour déterminer la juste valeur des UGT, le Groupe définit l'ensemble des flux de trésorerie futurs actualisés sur une période de sept ans pour chacune des UGT, sur la base d'hypothèses économiques, d'activités et de résultats considérés par la direction générale du Groupe comme les plus probables.

Les flux de trésorerie futurs attendus utilisés sont déterminés sur la base des business plans du Groupe établis sur sept ans. Ces flux sont actualisés à un taux apprécié sur la base du coût moyen pondéré du capital déterminé pour le Groupe. Des analyses sont ensuite menées afin de déterminer la sensibilité des valeurs obtenues à la variation d'une ou plusieurs hypothèses du business plan : la direction a considéré que la persistance des prix bas du thon brut constituait une apparition d'indices de perte de valeur des UGT et a passé en conséquence une dépréciation comptable exceptionnelle de ses thoniers.

1.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles
Les immobilisations incorporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition ou d'apport. Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les logiciels et les permis de mise en exploitation de navires.

Le Groupe apprécie si la durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle est définie ou indéfinie. Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité économique et sont soumises à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe une indication de dépréciation de l'immobilisation incorporelle. La durée d'amortissement et le mode d'amortissement d'une immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité définie sont réexaminés au moins à la clôture de chaque exercice.

La durée d'amortissement des principales immobilisations incorporelles est :

- Logiciel : 3 ans à 5 ans ;
- Permis de mise en exploitation : 22 ans.

Immobilisations corporelles
Les immobilisations corporelles (hors navires) sont inscrites à leur coût d'acquisition (ou de production interne) diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur.

Les navires au bilan du Groupe au 1er janvier 2007 ont fait l'objet d'une évaluation à leur juste valeur à cette date.

Les navires sont décomposés en 4 à 6 composants suivant le type de navires (et activités), y compris l'élément « grosse réparation ». Chaque composant ayant sa durée d'utilité propre, toutefois le composant le plus significatif « structure » représente de 75 à 85% de la valeur du navire.

Les durées d'utilité des bateaux sont déterminées en fonction de l'utilisation probable que la société fera desdits navires pour poursuivre leur exploitation actuelle, dans un contexte similaire, sous réserve que cette durée ne dépasse pas la durée de vie restante du navire (dans l'activité actuelle).

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession en tenant compte d'une valeur résiduelle et calculés selon le mode linéaire, soit généralement :

COMPTES CONSOLIDES JOINTS AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- Agencements et aménagements : 3 à 12 ans
- Matériel Bureau & Informatiques : 3 à 5 ans
- Mobilier : 3 à 5 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Navires : structure : 15 à 25 ans
- Navires : grosse réparation : 2,5 à 5 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et le cas échéant ajustées à chaque clôture. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, la valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.
La persistance d'un prix moyen du thon bas a conduit la direction à réviser le business plan du Groupe pour l'activité thonière. L'estimation de la valeur d'utilité des trois thoniers français a en conséquence entrainé la constatation d'une dépréciation de 19 M€ ;
Une dépréciation de 1,7 M€ a été également constatée pour le chalutier-caseyeur.
La vente des bureaux mauriciens de Moka signée fin 2024 a trouvé son issue au 1er trimestre 2025. La moins-value de 0,1M€ a été compensée par la reprise de dépréciation comptabilisée en 2024.

Contrat de location financement ou location simple
Les contrats de location financement immobiliers et mobiliers, où le Groupe assume la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien loué, sont comptabilisés au bilan au début de la période de location à la juste valeur du bien loué, ou si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.
Chaque redevance est partagée entre une dette financière et une charge financière, afin d'obtenir un taux d'intérêt constant. La charge financière est comptabilisée dans le compte de résultat sur la période du contrat. Les constructions, les aménagements et équipements acquis lors d'un contrat de location financement sont amortis sur la période la plus courte entre la durée de vie estimée de l'actif et le contrat de location, sauf dans les cas où il existe une assurance raisonnable que le loueur obtienne la propriété du bien à la fin du contrat de location financement, auquel cas, l'amortissement est alors calculé sur la durée d'utilisation dudit bien.

Les contrats de location, en vertu desquels une partie importante des risques et avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur, sont classés en contrat de location simple.
Les paiements au titre des contrats de location simples (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charge au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Quand un contrat de location simple se termine avant l'expiration de la période de location, les pénalités de sortie sont comptabilisées en charges de la période où le contrat se termine.

IFRS 16
Quatre contrats sont retraités dans les états financiers du Groupe :
- Une AOT, Autorisation d'Occupation Temporaire, pour nos bureaux et chambres froides de la Réunion ;
- Les contrats de location de longue durée pour du matériel de manutention et automobile d'une valeur >à 5 K€ ;
- Le contrat de location de notre entrepôt et bureau aux Seychelles ;
- Le contrat de location de notre bureau à Moka, à l'Ile Maurice.

1.6. IMMOBILISATIONS FINANCIERES, PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, augmenté le cas échéant des frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, lorsqu'elle est considérée comme durable. La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte de l'un ou plusieurs des éléments suivants : quote-part de capitaux propres, comparables, plus-value potentielle sur éléments du patrimoine, perspectives de rentabilité mesurées à partir des flux de trésorerie futurs actualisés.

L'approvisionnement de l'usine de transformation de thon gérée dans notre filiale mauricienne MDM, a été fortement impacté durant l'exercice 2023 par les difficultés rencontrées pour obtenir des quotas et des licences de pêches pour nos trois thoniers mauriciens qui constituait la moitié de notre flotte thonière. Les résultats très dégradés ont amené la Direction à initier la cession de l'usine. Le retrait de l'acquéreur pressenti des titres de MDM a entrainé la fermeture de l'usine et la société est en cours de liquidation.

1.7. STOCKS

Les stocks d'approvisionnement sont valorisés selon la méthode du FIFO (First In First Out), puisque plus sensibles aux variations de prix en particulier pour les stocks d'appâts et de gasoil.

Les stocks de produits péchés, produits finis et encours de production sont valorisés à partir du coût de production de l'année fiscale conformément à la norme IAS 2.

Une provision pour dépréciation a été constituée :
- chaque fois que la valeur de réalisation ou le cours du jour était inférieur à la valeur d'inventaire, d'une part ;
- en fonction de la rotation des différentes catégories d'articles, d'autre part.

1.8. CREANCES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

1.9. IMPOTS DIFFERES ET COURANTS

Quand la base fiscale est différente de la base comptable, il convient de constater en consolidation un impôt différé actif ou passif.

La base fiscale fait référence aux valeurs inscrites dans les liasses de consolidation et déclarations fiscales individuelles.

La charge d'impôt est ajustée en conséquence de la manière suivante :
- quand le retraitement majore le résultat ou les réserves, il convient de constater un impôt différé passif qui vient en diminution de ce résultat ou ces réserves,

- quand le retraitement minore le résultat ou les réserves, il convient de constater un impôt différé actif qui vient en augmentation de ce résultat ou de ces réserves.

COMPTES CONSOLIDES JOINTS AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Par ailleurs, la méthode de l'impôt différé fait référence à la notion de décalage temporaire :

- si l'ajustement en consolidation de l'impôt se traduit par une minoration d'impôt sur l'année N, il faudra constater à l'issue du décalage temporaire l'inverse, c'est-à-dire une majoration d'impôt ;
- si l'ajustement en consolidation de l'impôt se traduit par une majoration d'impôt sur l'année N, il faudra constater à l'issue du décalage temporaire l'inverse, c'est-à-dire une minoration d'impôt.

Enfin, pour ne pas fausser l'image donnée par les comptes consolidés, l'incidence des écritures passées pour la seule application des législations fiscales du pays où se situe l'entreprise consolidée est éliminée.

Le taux d'imposition retenu pour le calcul des impôts différés relatifs aux sociétés françaises du Groupe est, pour l'exercice clos en 2025 de 25,83 %.

Les impôts différés actifs sont constatés s'il existe une forte probabilité d'imputation des charges fiscales sur des résultats fiscaux positifs futurs.

Les impôts courants sont déterminés sur la base de taux d'impôts (et des règlementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans les pays où le Groupe est présent et génère du résultat imposable.

1.10. TRESORERIE NETTE

Pour le bilan, le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les disponibilités bancaires et les valeurs mobilières de placement (avec des maturités inférieures à 3 mois ou libérables à tout moment).

Les découverts bancaires figurent au passif courant dans les « emprunts ».

1.11. CAPITAL

Les actions ordinaires sont classées en capitaux propres.

Les charges externes directement connectées à une émission d'actions nouvelles, autres que pour un rachat, nettes de taxes, viennent en moins de la prime d'émission.

Lorsque la société ou ses filiales achètent ses propres actions, le prix payé incluant les coûts afférents nets de taxes est déduit des capitaux propres jusqu'à leur cession.

Au moment de leur cession, la plus ou moins-value réalisée est comptabilisée en capitaux propres.

1.12. PROVISIONS REGLEMENTEES

L'incidence des provisions réglementées, notamment les amortissements dérogatoires et provision pour hausse des prix, a été éliminée.

Le retraitement correspondant a consisté en l'élimination du résultat des sociétés consolidées, des dotations et reprises comptabilisées au cours de l'exercice, et en la réintégration du solde d'ouverture dans le poste « réserves consolidées ».

1.13. DETTES FINANCIERES

Les dettes financières sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, nettes des coûts de transaction encourus. Elles sont ensuite maintenues à leur coût amorti.

Les dettes financières sont classées en passif courant sauf si le Groupe a un droit inconditionnel de différer le remboursement sur une période supérieure à douze mois après la date de clôture annuelle.

Le Groupe défini son indicateur de « Dette financière nette » en incluant les emprunts bancaires, les découverts et la trésorerie. La dette courante relative à la mobilisation de créance n'est pas considérée par le Groupe dans sa communication financière comme faisant partie de la « Dette financière nette », du fait que cette dette n'est pas associée à une obligation de remboursement de la part du Groupe (elle sera apurée par le paiement par les clients du Groupe directement au factor).

La société et ses filiales ont contracté divers emprunts et lignes de crédit. Ces emprunts et lignes de crédit sont garantis par des sûretés sur les actifs financés et/ou par des ratios financiers, déterminés au niveau local ou consolidé.

Un emprunt de 17 M€ a été contracté en 2012, les covenants suivants ont été définis :

- Le ratio Dette nette consolidée sur les Capitaux Propres consolidés doit être inférieur à 2 jusqu'à fin 2014 puis 1,5 jusqu'à la fin du crédit ;
- Le ratio Dette nette consolidée sur l'EBITDA consolidé doit être inférieur à 4,5 sur 2012, 3,5 sur 2013 et inférieur à 3 par la suite.

Le non-respect d'un ou de ces deux ratios n'entrainent pas d'exigibilité anticipée.

Ces objectifs sur ratios n'ont été que partiellement respectés en 2025

Le Groupe a également obtenu un gel du remboursement en capital pour les prêts court termes jusqu'à fin 2024 et pour les prêts moyens et long terme jusqu'à fin 2025.

1.14. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges se rapportent principalement à des provisions pour litiges et autres risques. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.
La direction base ses jugements sur les circonstances relatives à chaque événement et compte tenu des informations disponibles. Cependant, étant donné les difficultés à estimer certains engagements dans ces domaines (notamment sociaux, environnementaux et commerciaux), on ne saurait exclure que les coûts dépasseront finalement les montants provisionnés.

1.15. AVANTAGE AU PERSONNEL

Engagement de retraite
Les obligations des sociétés du Groupe liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31 décembre 2024 selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière.

Les paramètres retenus tiennent compte :

- D'une hypothèse d'âge de départ à la retraite,
- D'un taux prévisionnel de progression annuelle des salaires,
- De l'ancienneté du personnel,
- De la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite, dans chacun des pays concernés,

COMPTES CONSOLIDES JOINTS AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- Et d'un taux d'actualisation correspondant à la rentabilité des placements à long terme.

Participation/ intéressement et primes attribuées aux salariés
Le Groupe reconnaît une dette et une charge de personnel pour primes/ intéressement et participation suivant des formules de calculs tenant compte du résultat des sociétés concernées. Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il y a une obligation contractuelle ou si, du fait d'une pratique passée, il existe une obligation implicite.

1.16. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES ET COMPTABILITE DE COUVERTURE

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats à terme de devises étrangères pour se couvrir des risques associés aux fluctuations des taux de change. Ces instruments financiers sont évalués en fonction du marché (« Mark to Market ») à chaque arrêté comptable, à leur juste valeur.

1.17. MODALITES DE CALCUL DU RESULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net par action (dilué) est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice ajusté de l'impact de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

Le 28 mars 2025, 647 688 actions ont été émises dans le cadre de l'augmentation de capital réservée. Conformément à IAS 33, le calcul du résultat net par action a intégré une pondération dans le temps des variations du nombre d'actions

Le Groupe ne dispose plus au 31 décembre d'instruments dilutifs.

1.18. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice 2025 a été marqué par une évolution défavorable du cadre règlementaire applicable à la pêcherie légine, caractérisée par une réduction des quotas et une modification des règles d'allocation, ayant entrainé une diminution significative des quotas alloués aux navires du Groupe.

Ces éléments ont conduit le Groupe à engager des mesures d'adaptation opérationnelle et sociale.

1.19. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Jugements
Lors de l'application des méthodes comptables du Groupe décrites ci-dessus, la direction a réalisé les jugements suivants qui ont un impact significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers (à l'exclusion de ceux impliquant des estimations, lesquels sont présentés dans les paragraphes ci-dessous).

Provision pour autres passifs
La direction base ses jugements sur les circonstances relatives à chaque événement et compte tenu des informations disponibles. Cependant, étant donné les difficultés à estimer certains engagements dans ces domaines (notamment sociaux, environnementaux et commerciaux), on ne saurait exclure que les coûts dépasseront finalement les montants provisionnés.

Utilisation d'estimations
Le Groupe établit des estimations et des hypothèses relatives à l'avenir. La valeur recouvrable des actifs a été déterminée selon une approche multicritère, incluant notamment des analyses de flux de trésorerie actualisés et des comparables de marché.
Les estimations et les hypothèses qui présentent un risque d'entraîner un ajustement de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours des exercices suivants sont principalement les prévisions de prix de vente du poisson concernant l'activité thonière. En effet, la baisse durable du prix moyen du thon brut a été identifiée comme un indicateur de perte de valeur des unités génératrices de trésorerie (UGT) liées à l'activité thonière. En conséquence, une dépréciation exceptionnelle des thoniers a été comptabilisée.

Au 31 décembre 2025, la capitalisation boursière du Groupe s'élève à 35,05 M€ (cours de 5,75 € par action), soit un montant supérieur aux capitaux propres consolidés à la même date (24,7 M€).

Continuité d'exploitation
Les états financiers ont été établis sur la base du principe de continuité d'exploitation. La direction considère que les fondamentaux du Groupe demeurent solides :

- progression soutenue des prix de vente de la légine,
- réduction significative des coûts,
- baisse historique de l'endettement net.

Par ailleurs, dans un contexte de hausse exceptionnelle du prix du gasoil, qui constitue l'un de ses principaux postes de coût après la masse salariale sur l'activité thonière, le Groupe a obtenu, de la part de ses partenaires bancaires, un accord lui conférant une flexibilité sur le remboursement de ses dettes.
Ces éléments confortent la direction dans sa capacité à assurer la continuité d'exploitation sur les douze prochains mois.

1.20. INFORMATION SECTORIELLE

La présentation sectorielle est fondée sur les systèmes de reporting internes du Groupe et est organisée en deux segments :

- L'activité « Pêcherie » qui comprend les ventes de langoustes et autres poissons pêchés par le chalutier caseyeur, légines et autres poissons pêchés par les palangriers, et thons bruts (thons pêchés et non valorisés),
- L'activité « Valorisation » qui comprend les ventes de produits valorisés issus de ses trois pêcheries (longes, steaks, produits appertisés ...) à travers notre comptoir de vente.

COMPTES CONSOLIDES JOINTS AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

1.21. ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Conformément aux dispositions d'IFRS 5, les actifs non courants (ou groupe d'actifs), et les passifs y afférents sont classés comme « détenus en vue de la vente » lorsque leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue.

Ce classement implique que les actifs (ou le groupe d'actifs) destinés à être cédés soient disponibles en vue de leur vente immédiate, en leur état actuel, et que la vente soit hautement probable.

Le caractère hautement probable de la vente est apprécié en fonction des critères suivants : la direction s'est engagée dans un plan de cession des actifs (ou du groupe d'actifs) et un programme pour trouver un acheteur et finaliser le plan. De plus, les actifs doivent être activement commercialisés en vue de la vente à un prix raisonnable par rapport à sa juste valeur. La vente des actifs (ou du groupe d'actifs) est supposée intervenir dans le délai d'un an à compter de sa classification en actifs détenus en vue de la vente.

Les actifs non courants (ou groupe d'actifs) destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur comptable antérieure des actifs ou à leur juste valeur minorée des coûts de cession si celle-ci est inférieure.

2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

2.1. PRODUCTION

Le chiffre d'affaires comprend la vente des produits péchés et transformés.

Au cours de l'exercice 2025, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 93,9 M€ en baisse de 8,6 % par rapport à 2024.

Le Groupe Sapmer a réalisé 58% de son chiffre d'affaires en Asie et 20% dans l'océan Indien hors Réunion. La Réunion représente 6% du chiffre d'affaires.

En milliers d'€	2025	2024	Variation en %
Activité pêcherie	89 540	98 265	-9%
Valorisation	4 361	4 424	-1%
Total chiffre d'affaires	**93 901**	**102 689**	**-8,56%**

2.2. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

En milliers d'€	2025	2024	Variation en %
Transport sur ventes	-2 730	-3 422	-20,22%
Locations	-1 535	-1 169	31,35%
Primes d'assurance	-1 684	-1 600	5,24%
Autres achats et charges externes	-12 932	-13 814	-6,39%
Déplacements et missions	-2 023	-1 875	7,88%
Total Autres achats et charges externes	**-20 904**	**-21 880**	**-4,46%**

COMPTES CONSOLIDES JOINTS AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les autres produits et charges d'exploitation sont constitués des licences pour la pêche thonière et les pertes et gains de change sur nos opérations commerciales.

2.3. CHARGES DE PERSONNEL

L'effectif équivalent temps plein de l'exercice 2025 est de 327 contre 349 en 2024.

Cet effectif comprend uniquement ceux des entreprises intégrées globalement.

En milliers d'€	2025	2024	Variation en %
Salaires bruts	-27 044	-27 301	-0,94%
Manning et intérimaires	-2 998	-3 040	-1,38%
Charges sociales	-2 895	-2 964	-2,35%
Provision engagement de retraite	-171	-191	-10,55%
Autres charges du personnel	-622	-538	15,64%
Charges de personnel	**-33 729**	**-34 034**	**-0,90%**

2.4. RESULTAT FINANCIER

En milliers d'€	2025	2024	Variation en %
Produits des placements financiers	0	2	-100,00%
Charges d'intérêts	-2 121	-2 491	-14,83%
Coût de l'endettement financier net	**-2 121**	**-2 488**	**-14,76%**
Variation des provisions financières	0	-60	-100,00%
Autres charges et produits financiers	-617	736	-183,80%
Autres charges et produits financiers liés à IFRS 16	0	0	
Résultat de change	26	-189	113,49%
Résultat financier	**-2 713**	**-2 001**	**35,54%**

* L'obligation locative a été déterminée sur la base de contrats de loyer en USD. Ce passif monétaire est réestimé à chaque clôture et un écart de change est constaté.

2.5. RATIONALISATION DE LA CHARGE D'IMPOT

En milliers d'€	2025	2024
Courants	-260	-116
Différés (Note 3.12)	6 580	2 037
Total	**6 320**	**1 921**

Les différences constatées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 entre le taux d'imposition théorique de droit commun en vigueur en France, retenu pour l'établissement des comptes consolidés, et le taux effectif constaté sur l'exercice sont les suivantes :

En milliers d'€	2025	2024
Résultat consolidé avant impôts	-24 670	-2 428
Charges fiscales théoriques (25,83%)	6 372	607
Impact sur l'impôt		
Incidences des différences permanentes	-1 290	-1 745
Incidences des différences temporaires	-3 099	-54
Activation déficit	1 607	1 308
Incidence des différences de taux d'imposition	0	199
Crédit d'impôts	0	69
Effet des différences entre taux locaux et le taux en vigueur en France	1 062	340
Autres	1 667	1 197
Charge d'impôt inscrite au compte de résultat ensemble des activités	**6 320**	**1 921**
Impact de l'activité cédée sur l'impôt différé	0	0
Charge d'impôt inscrite au compte de résultat activités poursuivies	**6 320**	**1 921**

COMPTES CONSOLIDES JOINTS AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

2.6. AUTRES CHARGES/PRODUITS OPERATIONNELS

En milliers d'€	2025	2024
Restructuration Groupe - Honoraires	-128	-768
Restructuration Groupe- Plan de départ volontaire et licenciements	-708	22
Coûts de cession d'un actif destiné à être vendu	0	-397
Moins value de sortie d'actifs	-89	0
Dépréciation des actifs destinés à être vendu	143	-143
Total autres charges/produits opérationnels	**-781**	**-1 286**

3. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU TABLEAU DES FLUX

3.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'€	Immobilisations en cours	Terrains et Constructions	Navires et révisions	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 1er janvier 2024					
Valeur nette à l'ouverture	1 514	3 175	73 964	1 626	80 279
Différences de change	0	0	0	0	0
Actifs non courants détenus en vue de la vente	0	-2 002	0	0	-2 002
Variations IFRS 16	0	0	0	0	0
Acquisitions / mise en service	1 236	32	5 306	221	6 795
Cessions /Diminution	-88	-7	-35 066	-72	-35 234
Apport des défiscaliseurs	0	0	-570	0	-570
Dépréciations / Amortissements	0	-549	4 322	-327	3 446
Autres variations (cessions et reclassements)	-1 016	-153	27 999	262	27 092
Valeur nette à la clôture	**1 647**	**496**	**75 955**	**1 711**	**79 808**
Valeur brute	1 647	7 393	147 907	3 458	160 405
Actifs non courants détenus en vue de la vente	0	-2 002	0	0	-2 002
Apport des défiscaliseurs	0	0	-570	0	-570
Dépréciation cumulée	0	-4 896	-71 382	-1 747	-78 026
Valeur nette comptable au 31 décembre 2024	**1 647**	**496**	**75 955**	**1 711**	**79 808**
Au 1er janvier 2025					
Valeur nette à l'ouverture	1 647	496	75 955	1 711	79 808
Différences de change	0	0	0	0	0
Actifs non courants détenus en vue de la vente	0	0	0	0	0
Variations IFRS 16	0	232	0	0	232
Acquisitions / mise en service	1 281	34	5 906	50	7 271
Cessions /Diminution	-54	-225	-210	-552	-1 041
Apport des défiscaliseurs	0	0	0	0	0
Dépréciations / Amortissements	0	-239	-29 426	-324	-29 989
Autres variations amortissements (cessions et reclassements)	-865	422	1 043	503	1 104
Valeur nette à la clôture	2 009	719	53 269	1 388	57 385
Valeur brute	2 009	5 432	152 773	3 258	163 473
Actifs non courants détenus en vue de la vente	0	0	0	0	0
Apport des défiscaliseurs	0	0	0	0	0
Dépréciation cumulée	0	-4 713	-99 505	-1 871	-106 088
Valeur nette comptable au 31 décembre 2025	2 009	719	53 269	1 388	57 385

COMPTES CONSOLIDES JOINTS AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

3.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'€	Permis de mise en exploitation	Autres immobilisation	Total
Au 1er janvier 2024			
Valeur nette à l'ouverture	500	35	534
Différences de change	0	0	0
Variation de périmetre	0	0	0
Acquisitions ou transfert	0	0	0
Cessions	0	-6	-6
Dépréciations / Amortissements	-88	-17	-105
Autres variations amortissements (cessions et reclassements)	0	6	6
Valeur nette à la clôture	412	18	430
Valeur brute	2 000	1 628	3 628
Amortissement cumulé	-1 588	-1 610	-3 198
Valeur nette comptable au 31 décembre 2024	412	18	430
Au 1er janvier 2025			
Valeur nette à l'ouverture	412	18	430
Différences de change	0	0	0
Variation de périmetre	0	0	0
Acquisitions ou transfert	0	14	14
Cessions	0	-5	-5
Dépréciations / Amortissements	-88	-8	-97
Autres variations amortissements (cessions et reclassements)	0	5	5
Valeur nette à la clôture	323	23	347
Valeur brute	2 000	1 637	3 637
Amortissement cumulé	-1 677	-1 614	-3 290
Valeur nette comptable au 31 décembre 2025	323	23	347

COMPTES CONSOLIDES JOINTS AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

3.3. STOCKS

	2025	2024	Variation en %
Matière Première et autres approvisionnements	7 812	7 748	0,83%
Produits Intermédiaires et Finis	12 738	8 533	49,27%
Variation de périmètre	0	0	
Moins : provision pour dépréciation	-535	-523	2,43%
Variation de périmètre	0	0	
Total	20 014	15 758	**27,01%**

Evolutions des provisions pour dépréciation – en milliers d'€	2025	2024
Valeur à l'ouverture	523	281
Augmentation	535	523
Diminution	-523	-281
Valeur à la clôture	535	523

3.4. CREANCES CLIENTS

En milliers d'€	2025	2024	Variation en %
Créances clients brutes	12 366	22 943	-46,10%
Variation de périmètre	0	0	
Moins : provision pour dépréciation	-100	-336	-70,17%
Total	12 266	22 608	**-45,74%**

3.5. AUTRES CREANCES

En milliers d'€	2025	2024
Avances et acomptes versés	798	1 247
Charges constatées d'avance	2 482	2 673
Autres créances d'exploitation	887	725
Variation de périmètre	0	0
Moins : provision pour dépréciation	-74	-74
Total	4 093	4 570

3.6. DISPONIBILITES/ TRESORERIE ET DETTE NETTE

En milliers d'€	2025	2024
Contrat capitalisation BRED	1 000	1 000
Soldes bancaires	3 640	3 691
Disponibilités	4 640	4 691
Découverts banciaires	0	0
Variation de périmètre	0	0
Total trésorerie	4 640	4 691

COMPTES CONSOLIDES -JOINTS AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

3.7. DETTES FINANCIERES

Variation des dettes financières au cours de l'exercice :

En milliers d'€	2025	2024
Dettes financières	41 823	45 590
Actif non courant	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-4 640	-4 691
Dette nette hors mobilisation de créances	37 183	40 898
Annulation impacts ifs 16 sur la dette nette	987	973
Dette nette hors IFRS 16 hors mobilisation de créance	36 196	39 925

Variation des dettes financières au cours de l'exercice	2025	2024
A l'ouverture	46 823	56 512
Différences de change	-737	283
Abandon de dettes	0	-2 421
Intérêts courus non échus	-239	-20
Variation liée ifrs 16	535	35
Nouveaux emprunts	0	1 923
Remboursement d'emprunts	-4 559	-9 488
A la clôture	41 823	46 823
Dont passifs directement associés à des actifs non courants détenus en vue de la vente	0	1 234
Découverts bancaires	0	0
Total des dettes financières hors IFRS 5 et hors mobilisation de créances	41 823	45 590

La répartition des emprunts par type de taux et de devises :

En milliers d'€	2025	2024
Emprunts par type de taux		
Taux fixe	23 968	25 264
Taux variable	17 856	21 559
Avant gestion de la dette	41 823	46 823
Taux fixe	23 968	25 264
Taux variable	17 856	21 559
Après gestion de la dette	41 823	46 822
Emprunts par type de devises		
Euros	36 840	39 924
Autres devises	4 983	6 899
Emprunts bancaire par devise	41 823	46 823

COMPTES CONSOLIDES JOINTS AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

3.8. AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

En milliers d'€	2025	2024
Autres dettes non courantes	999	1 116
Total non courant	**999**	**1 116**
Dettes sociales et fiscales	9 342	10 573
Avances et acomptes reçus	211	523
Autres apports financiers	0	0
Produits constatés d'avance	0	0
Autres dettes d'exploitation	66	2 022
Variation de périmètre	0	0
Total courant	9 619	13 117

COMPTES CONSOLIDES JOINTS AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

3.9. ETAT DES ECHEANCES DES EMPRUNTS ET DETTES

Etat des échéances hors provision pour passif, provision retraite et impôts différés :

Analyse des passifs financiers et autres dettes En milliers d'€	Part à moins d'1 an	Part à plus d'1 an et moins de 5 ans	Part à plus de 5 ans	Total dettes
Au 31 Décembre 2025				
Emprunts bancaires	8 992	31 714	0	40 706
Autres emprunts ifrs 16	531	456	0	987
Variation de périmètre	0	0	0	0
Intérêts courus non échus	130	0	0	130
Découverts bancaires	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières hors IFRS 5 et hors mobilisation de créances	9 653	32 170	0	41 823
Autres dettes financières	1 560			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 152			12 152
Etat - impôts sur les bénéfices à payer	183			183
Avances et accomptes reçus	211			211
Dettes fiscales, sociales	9 342			9 342
Autres dettes	66			66
Produits constatés d'avance	0			0
Total	33 168	32 170	0	63 778

3.10. PROVISION POUR ENGAGEMENT DE RETRAITE

Les mouvements de la provision pour engagement de retraite sont les suivants :

En milliers d'€	2025	2024
A l'ouverture	1 228	1 323
Coût des services rendus	131	89
Coût financier	40	102
Pertes et Gains actuariels	-243	-286
Reprise de provision		0
Contributions payées		0
Variation de périmètre		0
A la clôture	**1 156**	**1 228**

Les principales hypothèses utilisées pour le calcul des engagements sur les principales sociétés sont :

- un taux d'actualisation Taux iBoxx € Corporate AA. Le taux retenu correspond au taux d'actualisation brut : 3,90 % (3,35 % en 2024)
- un taux de mortalité basés sur des statistiques officielles (Insee).
- Depuis 2023, a été appliqué la recommandation de 2021 ; modification de la période d'étalement des engagements de retraite.

Le Groupe ne couvre pas l'engagement de retraite par des versements à un fonds. Il n'y a donc pas de taux de rendement des actifs correspondants

3.11. PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS

La dotation aux provisions pour risque et charge constatée en 2025 est essentiellement liée à des provisions pour restructuration.

Changement de périmètre/ Reclassement	Provisions pour autres passifs
Au 1/1/2024	3 358
Différences de change	0
Changement de périmètre/ Reclassement	0
Dotations aux provisions	608
Reprises (provision utilisée)	-2 736
Reprises (provision non utilisée)	0
Au 31/12/2024	**1 230**
Au 1/1/2025	1 230
Différences de change	0
Changement de périmètre/ Reclassement	0
Dotations aux provisions	971
Reprises (provision utilisée)	-529
Reprises (provision non utilisée)	
Au 31/12/2025	**1 672**

COMPTES CONSOLIDES JOINTS AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

3.12. IMPOT DIFFERE

Les impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles selon la méthode du report variable en utilisant un taux principal de 25,83 % pour les impôts différés.

Les mouvements sur le compte « impôts différés » sont décrits ci-dessous :

En milliers d'€	2025	2024
A l'ouverture	-13 065	-15 050
Différences de change		
Engagement de retraite	-63	-52
Impôts différés sur Instruments financères (Etat du Résultat global)		
Produit/ charge (Note 2.5)	6 580	2 037
A la clôture	**-6 548**	**-13 065**

COMPTES CONSOLIDES JOINTS AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le tableau ci-dessous indique les montants après compensation, le cas échéant, dans le bilan consolidé :

En milliers d'€	2025	2024
Impôts différés Actif		
Impôts différés Passif	-6 548	-13 065
Total	-6 548	**-13 065**

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés entre les entités françaises dans les états financiers du Groupe car les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et les sociétés sont intégrées fiscalement.

La ventilation des impôts différés est la suivante :

En milliers d'€	2025	2024
Elimination des marges en stocks		
Activation du crédit bail	-637	-782
Annulation des provisions réglementées	-5 167	-5 098
Retraitements de consolidation sociaux - ifrs	-8 724	-10 253
Provision pour indemnités de fin de carrière	298	317
Instruments financiers dérivés		0
Impact des décalages fiscaux	3 717	391
Déficits reportables activés	3 965	2 359
Autres		0
Total	**-6 548**	**-13 065**

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET AUTRES ENGAGEMENTS COMMERCIAUX

Engagements financiers donnés sur emprunts

En milliers d'€	2025	2024
Hypothèques maritimes	14 206	14 675
Nantissement	1 000	1 000
Hypothèques maritimes et ratios financiers	7 156	7 618
Suretés fixes avec ratios financiers	0	1 234
Suretés flottantes sur les actifs	4 906	9 724
Total	**27 268**	**34 250**

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Emprunts bancaires soumis à des ratios financiers
Voir note 1.13

Autres engagements financiers

En milliers d'€	2024	2023
Engagements donnés (avals, cautions)	48	48
Engagements réciproques	0	0
Engagements donnés - accord de soutien	0	1 826
Engagements reçus - ligne de crédit	1 000	539

Autres obligations contractuelles

Les autres obligations contractuelles et engagements commerciaux significatifs, non inclus dans le bilan, sont les suivants au 31 décembre 2025 :

En milliers d'€ Autres obligations contractuelles	Total	- de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Contrats de location simple *	**0**	**0**	**0**	**0**
- Bâtiments	0	0	0	0
- Navires	0	0	0	0
Paiement des intérêts sur emprunts	**0**	**1 605**	**2 869**	**0**
Autres obligations à long terme	0	0	0	0
Total	**0**	**1 605**	**2 869**	**0**

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

* Les contrats de location simple correspondent à la somme actualisée des paiements minimum des engagements de loyers non résiliables.

Autres engagements

A la connaissance du Groupe, aucun autre engagement hors bilan significatif n'existe à la clôture de l'exercice.

4.2. RESULTAT NET PAR ACTION

		2025	2024
	Résultat net	-18 262	-876
Actions Existantes			
	Moyenne pondérée d'actions ordinaires	5 943 084	4 878 105
	Résultat net par action (en €)	-3,07	-0,18
Dilué			
	Moyenne pondérée d'actions ordinaires	5 943 084	4 878 105
	Résultat net par action (en €)	-3,07	-0,18

4.3. EVENEMENTS POST-CLOTURE

La hausse des coûts du carburant a un impact important sur nos coûts opérationnels et notamment pour notre activité thonière. Face à l'incertitude quant à l'intensité et à la durée de la crise actuelle dans le détroit d'Ormuz, le Groupe a choisi d'agir sans attendre et a sollicité de manière anticipée le soutien de ses partenaires bancaires. L'accueil favorable réservé à cette démarche permet à l'entreprise d'aborder cette période exigeante avec confiance et d'avancer avec détermination dans son plan d'adaptation et de transformation.

4.4. OPERATIONS ENTRE PARTIES LIEES

Le Groupe est contrôlé par la société Sapmer Investissements elle-même détenue à 53,56%, directement ou indirectement par la société Cana Tera SCA. Au 31 décembre 2025, Sapmer Investissements détient 50,01 % des actions de la société Sapmer.

Les opérations entre la société et ses filiales, lesquelles sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas déclarées dans cette note. Les transactions avec des sociétés détenant des actions Sapmer comme Sapmer Investissements ou des sociétés dont certains membres de la direction détiennent une influence significative, sont les suivantes :

En milliers d'€	2025	2024
Compte de résultat		
Prestations de services de support facturées à des parties liées	14	12
Prestations de services de support facturées par des parties liées	-1 332	-1 075
Amortissements	0	0
Charges financières	0	0
Abandon de créances à caractère financier	0	-1 923
Bilan		
Actif		
Actif loué	0	0
Créances clients dues par des parties liées	0	273
Comptes courants dus par des parties liées	25	28
Dépôts de garanties des bateaux en location	0	0
Dépôts de garantie location CF CCCS	0	0
Passif		
Emprunts	0	0
Dettes fournisseurs dues à des parties liées	163	744
Comptes courants dus par des parties liées	0	0

4.5 REMUNERATION DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

La rémunération des principaux dirigeants se décompose comme suit :

En milliers d'€	2025	2024
Les avantages du personnel à court terme	312	325
Les avantages postèrieurs à l'emploi	0	0
Les paiements fondés sur des actions	0	0
Total	**312**	**325**

COMPTES CONSOLIDES JOINTS AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les dirigeants sont les membres du conseil d'administration qui compte un membre au sein du Groupe durant l'exercice 2024.

4.6 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes se ventilent comme suit :

En milliers d'€	2025	2024
Talenz Ares Lyon - 26, rue Berjon - 69 - Lyon	67	68
HDM Réunion-Mayotte - 97 Sainte Clotilde - La Réunion	45	44
BDO § CO LTD - 10 Frère Felix de Valois - Port Louis - Ile Maurice	21	19
Total	**132**	**131**

5. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

5.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La liste des sociétés appartenant au périmètre de consolidation est donnée dans le tableau ci-après :

Sociétés	Localisation	% de capital détenu	Méthode de consolidation	Date de clôture
SAPMER SA (*)	La Réunion	Mère	Intégration globale	Déc.
LES ARMEMENTS REUNIONNAIS SAS (*)	La Réunion	100%	Intégration globale	Déc.
ARMAS PÊCHE SAS (*)	La Réunion	100%	Intégration globale	Déc.
LES COMPTOIRS SAPMER SARL (*)	La Réunion	100%	Intégration globale	Déc.
SAPMER PREMIUM SEAPRODUCTS	Ile Maurice	100%	Intégration globale	Déc.
TUNA FISHING COMPANY LTD	Seychelles	99%	Intégration globale	Déc.
INDIAN OCEAN SHIP MANAGEMENT SERVICES	Ile Maurice	100%	Intégration globale	Déc.
COMPAGNIE D'ARMEMENT A LA PECHE SAS (*)	La Réunion	100%	Intégration globale	Déc.
MER DES MASCAREIGNES LIMITEE(**)	Ile Maurice	50%	Mise en équivalence	Juin

COMPTES CONSOLIDES JOINTS AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

* Sociétés intégrées fiscalement

** Société en cours de liquidation